Charte de l'internat du lycée des métiers Sully

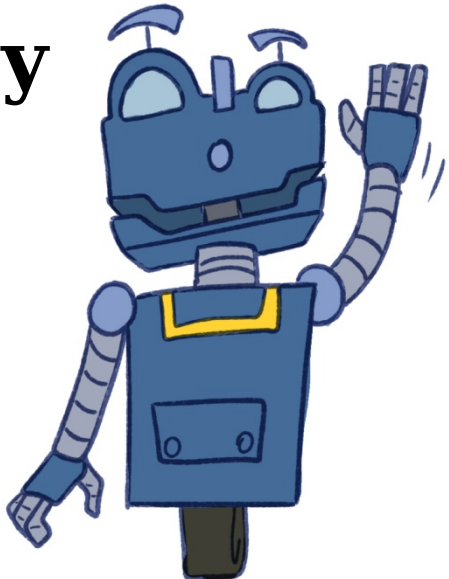

SOMMAIRE

- **Préambule** **p 3**
- **Absences** **p 4**
- **Infirmerie** **p 5**
- **Règles générales d'hygiène et de sécurité.** **p 6**
- **Sanctions** **p 10**
- **Trousseau** **p 11**
- **Planning de la semaine** **p 12**

Préambule :

La vie en communauté est régie par le règlement intérieur et complété par la charte de l'internat.

L'admission à l'internat est liée à l'acceptation de cette chartre par l'élève et sa famille qui doivent obligatoirement communiquer les numéros de téléphone fixe et portable.

❖ Absences :

Une autorisation d'absence ponctuelle ou annuelle peut être accordée à un élève les soirs si la famille ou l'élève majeur formule sa demande par avance et par écrit auprès du conseiller principal d'éducation. L'autorisation est soumise à l'appréciation du CPE ?

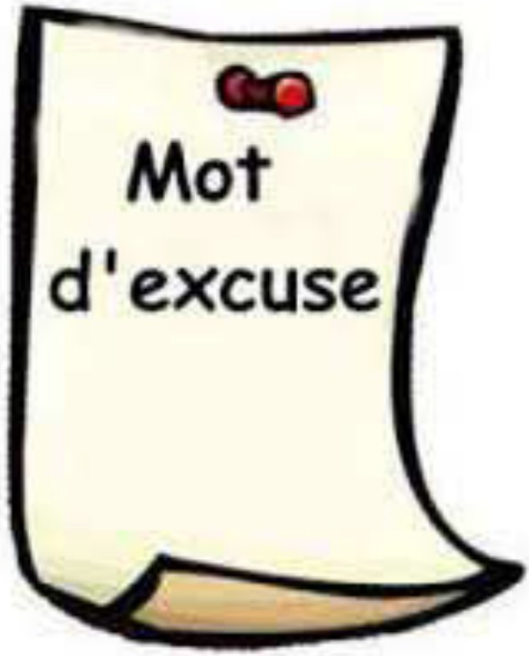

❖ Infirmerie :

Tous les médicaments doivent obligatoirement être déposés à l'infirmerie, y compris l'aspirine. Toute sortie d'élève du dortoir pour se rendre à l'infirmerie doit être signalée au surveillant qui fera accompagner l'élève à l'infirmerie.

Tous les soins et traitements sont assurés par l'infirmière de notre établissement. Les horaires d'ouverture vous seront communiqués à la rentrée.

En cas d'évacuation de l'internat pour raison médicale, la famille s'engage à venir chercher son enfant immédiatement.

❖ Règles générales d'hygiène et de sécurité :

Il est absolument interdit de consommer de l'alcool ou toute substance toxique, dangereuse ou illicite.

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES LOCAUX.

Tous les appareils ménagers électriques sont interdits, excepté les sèche-cheveux.

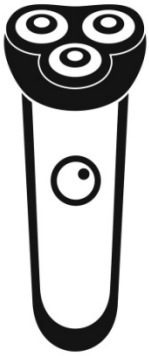

Tout affichage est interdit.

Il est interdit d'introduire ou de consommer de la nourriture extérieure dans l'internat.

Un état des lieux sera effectué en début et en fin d'année avec l'élève.

Chaque élève doit entretenir quotidiennement son hygiène corporelle.

UNE DOUCHE OBLIGATOIRE PAR JOUR

Les lits doivent être faits et les affaires personnelles rangées tous les matins.
Rien ne doit rester au sol afin de permettre son entretien.

- **LES DRAPS DOIVENT ETRE CHANGÉS TOUS LES 15 JOURS**
- **LES SERVIETTES ET LES GANTS DE TOILETTE CHAQUE SEMAINE.**

Afin de limiter les vols, il est préférable de ne pas apporter de sommes d'argent importantes ou d'objets précieux.

Le lycée décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les élèves devront veiller à prendre toutes leurs affaires scolaires du jour car l'accès à l'internat n'est pas autorisé dans la journée.

❖ Punitions et Sanctions :

Toute atteinte à la présente charte et toutes conduites incompatibles avec la vie en communauté entraînent des sanctions prévues au règlement intérieur (retenues, avertissements, exclusion temporaires, conseil de discipline).

Chacun est tenu de respecter le matériel mis à sa disposition.

Les familles s'engagent à assumer les conséquences financières qui résulteront d'éventuelles dégradations.
En cas de problèmes grave, la famille s'engage à venir chercher son enfant immédiatement.

❖ Trousseau :

pyjama	
2 paires de draps	
oreiller	
couette/couverture	
nécessaire de toilette	
sac à linge sale	
Linge de rechange	
2 Cadenas	
Paire de chausson	
Boite de mouchoir	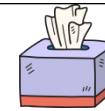

❖ Planning de la semaine :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
06h30		LEVER			
07h15-07h45	7H45 Ouverture bagagerie	Petit déjeuner			bagagerie
08h00-12h00	COURS				
12h00-13h00	DEJEUNER				
13h00-18h00	COURS	COURS	OUVERTURE FOYER INTERNAT	COURS	COURS
18h30	DINER/APPEL AU SELF DEBUT				
18h30-19h15	DINER				
19h50	OUVERTURE INTERNAT		MONTEE AUX ETAGES		
20h00-20h45	étude obligatoire			étude obligatoire	
20h45-22h00	TEMPS LIBRE				
22h00	COUCHER				
22h30	EXTINCTION DES FEUX				

LA NUIT SANS PORTABLE

Le lycée inaugure cette année la nuit sans portable.

Il s'agit de conserver le téléphone de votre enfant le soir à 22H00 en lieu sûr. Il pourra récupérer le matin quand il sera prêt à sortir de l'internat.

Objectifs :

- Lutter contre les comportements addictifs
- Favoriser son endormissement et la qualité de son sommeil,
- Limiter l'exposition au cyber-harcèlement
- Améliorer sa concentration et sa forme pour les cours le lendemain

Ces moments sans portable ne sont pas une punition mais un moyen offerts aux internes par le lycée de se soustraire à l'influence de l'écran et des réseaux sociaux.

En inscrivant votre enfant à l'internat, vous acceptez cette présente charte et vous engagez à soutenir cette initiative.

Date : **signature de l'élève :** **signature des parents :**